

Québec, le 12 août 2009

À l'attention de : la mairesse ou du maire,
la directrice générale ou du directeur général

Objet : Opération de vaccination des animaux sauvages sur votre territoire
du 17 au 31 août 2009

Madame, Monsieur,

Pour une troisième année consécutive, le gouvernement du Québec procédera, en août, à l'épandage d'appâts vaccinaux sur les territoires de la Montérégie et de l'Estrie, dans le but de maintenir et de renforcer l'immunisation des rats laveurs, des mouffettes et des renards contre la rage du raton laveur. Selon le territoire visé, l'épandage sera fait par avion ou à la main.

Épandage aérien

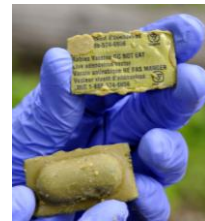
Du 17 au 21 août 2009, des avions voleront à basse altitude au-dessus d'un territoire d'environ 11 000 km², pour larguer quelque 925 000 appâts vaccinaux. Ce sont principalement les zones boisées et agroforestières qui seront ciblées, tandis que les zones habitées seront évitées. Vous trouverez, dans les pages suivantes, la liste des 35 municipalités de l'Estrie et des 126 municipalités de la Montérégie qui seront survolées.

Épandage manuel

Du 24 au 31 août 2009, des équipes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) parcourront les zones urbaines de la rive sud de Montréal pour épandre à la main 35 000 appâts vaccinaux dans les habitats où l'on observe généralement les rats laveurs, les mouffettes et les renards. Ces lieux incluent notamment les boisés, les abords des cours d'eau et, à l'occasion, les poubelles! Vous trouverez également une liste des 35 municipalités visées par cette opération d'épandage manuel dans les pages suivantes.

Les appâts vaccinaux

Les appâts vaccinaux ont l'apparence de gros raviolis vert olive et mesurent environ 40 mm x 22 mm x 10 mm. En raison de leur couleur de camouflage, ils se confondent à l'environnement et sont plutôt difficiles à repérer une fois au sol. Ils sont aussi très solides, ayant été conçus pour résister à l'impact d'un largage aérien. Normalement, il faut qu'ils soient perforés pour répandre leur vaccin, ce que les animaux sauvages font en le croquant.



Pour assurer le succès de l'opération, voici quelques consignes à transmettre à vos citoyens :

- les appâts vaccinaux étant destinés aux animaux sauvages, il faut éviter de les manipuler même s'ils sont sécuritaires pour les personnes, les animaux domestiques ou l'environnement.
- en cas de contact avec un appât perforé ou brisé, il faut composer le numéro qui apparaît sur les appâts ou le **8-1-1** pour joindre le service Info-Santé.

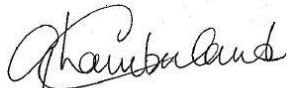
En tout temps, il leur est aussi conseillé :

- de ne jamais approcher les animaux inconnus, domestiques ou sauvages;
- de laver la plaie à grande eau et au savon pendant 10 minutes en cas de morsure par un animal et de communiquer avec le service Info-Santé;
- de consulter leur vétérinaire pour faire vacciner contre la rage leurs animaux qui vont à l'extérieur, notamment les chats et les chiens;

- de ranger les poubelles extérieures hors de la portée des animaux;
- de signaler les ratons laveurs, mouffettes ou renards qui sont désorientés, anormalement agressifs, paralysés ou morts à Services Québec au 1 877 644-4545 ou en remplissant le formulaire de signalement en ligne sur le site Internet www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information sur la rage du raton laveur, visitez le www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca. Vous pouvez également y commander des documents d'information pour distribution à la population. Si vous avez des questions liées à cette opération, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 418 627-8609, poste 3048.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Gladys Chamberland

Résponsable du Comité des communications de la rage du raton laveur

Liste des municipalités de l'Estrie visées par l'épandage aérien du 17 au 21 août 2009

Austin
Ayer's Cliff
Barnston-Ouest
Bolton-Est
Bonsecours
Coaticook
Compton
Cookshire-Eaton
Dixville
East Hereford
Eastman
Hatley
Hatley Canton
Lawrenceville
Magog
Martinville
North Hatley
Ogden

Orford
Potton
Saint-Benoît-du-Lac
Saint-Denis-de-Brompton
Sainte-Anne-de-la-Rochelle
Sainte-Catherine-de-Hatley
Sainte-Edwidge-de-Clifton
Saint-Étienne-de-Bolton
Saint-Herménégilde
Saint-Isidore-de-Clifton
Saint-Malo
Saint-Venant-de-Paquette
Sherbrooke
Stanstead
Stanstead-Est
Stukely-Sud
Valcourt
Waterville

Liste des municipalités de la Montérégie visées par l'épandage aérien du 17 au 21 août 2009

Abercorn	Roxton Falls	Saint-Jean-Baptiste
Acton Vale	Roxton Pond	Saint-Jean-sur-Richelieu
Ange-Gardien	Saint-Alexandre	Saint-Joachim-de-Shefford
Beauharnois	Saint-Alphonse	Saint-Jude
Bedford	Saint-Anicet	Saint-Liboire
Beloeil	Saint-Antoine-sur- Richelieu	Saint-Louis
Béthanie	Saint-Armand	Saint-Louis-de-Gonzague
Bolton-Ouest	Saint-Barnabé-Sud	Saint-Marcel-de-Richelieu
Brigham	Saint-Basile-le-Grand	Saint-Marc-sur-Richelieu
Brome	Saint-Bernard-de-Lacolle	Saint-Mathias-sur- Richelieu
Bromont	Saint-Bernard-de- Michaudville	Saint-Mathieu
Calixa-Lavallée	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Saint-Mathieu-de-Beloeil
Carignan	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Michel
Chambly	Saint-Césaire	Saint-Nazaire-d'Acton
Cowansville	Saint-Charles-sur- Richelieu	Saint-Ours
Dunham	Saint-Chrysostome	Saint-Patrice-de- Sherrington
East Farnham	Saint-Cyprien-de- Napierville	Saint-Paul-d'Abbotsford
Elgin	Saint-Damase	Saint-Paul-de-l'Île-aux- Noix
Farnham	Saint-Denis-sur-Richelieu	Saint-Philippe
Franklin	Saint-Dominique	Saint-Pie
Frelighsburg	Sainte-Angèle-de-Monnoir	Saint-Rémi
Godmanchester	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Saint-Sébastien
Granby	Sainte-Barbe	Saint-Simon
Havelock	Sainte-Brigide-d'Iberville	Saint-Stanislas-de-Kostka
Hemmingford	Sainte-Cécile-de-Milton	Saint-Théodore-d'Acton
Hemmingford Canton	Sainte-Christine	Saint-Urbain-Premier
Henryville	Sainte-Clotilde-de- Châteauguay	Saint-Valentin
Hinchinbrooke	Saint-Édouard	Saint-Valérien-de-Milton
Howick	Sainte-Hélène-de-Bagot	Salaberry-de-Valleyfield
Huntingdon	Sainte-Madeleine	Shefford
La Prairie	Sainte-Marie-Madeleine	Stanbridge East
La Présentation	Sainte-Martine	Stanbridge Station
Lac-Brome	Sainte-Sabine	Sutton
Lacolle	Saint-Étienne-de- Beauharnois	Très-Saint-Sacrement
Marieville	Saint-Georges-de- Clarenceville	Upton
McMasterville	Saint-Hugues	Venise-en-Québec
Mercier	Saint-Hyacinthe	Warden
Mont-Saint-Grégoire	Saint-Ignace-de- Stanbridge	Waterloo
Mont-Saint-Hilaire	Saint-Isidore	
Napierville	Saint-Jacques-le-Mineur	
Notre-Dame-de-Stanbridge		
Noyan		
Ormstown		
Otterburn Park		
Pike-River		
Richelieu		
Rougemont		
Roxton		

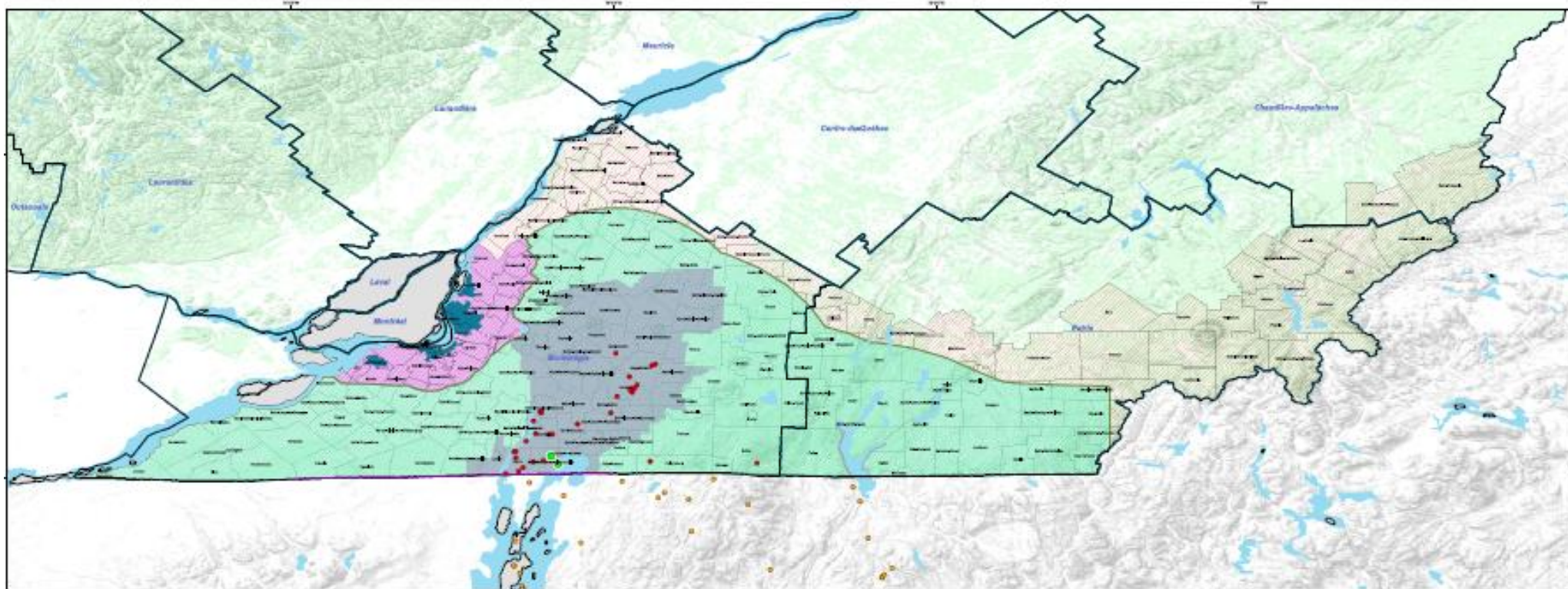
Liste des municipalités de la Montérégie visées par l'épandage manuel du 24 au 31 août 2009

Beauharnois
Boucherville
Brossard
Calixa-Lavallée
Candiac
Carignan
Chambly
Châteauguay
Delson
Kahnawake
La Prairie
Léry
Longueuil
Mercier
Richelieu
Saint-Amable
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Bruno-de-Montarville

Saint-Constant
Sainte-Catherine
Saint-Édouard
Sainte-Julie
Sainte-Martine
Saint-Isidore
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Lambert
Saint-Marc-sur-Richelieu
Saint-Mathias-sur-Richelieu
Saint-Mathieu
Saint-Mathieu-de-Beloeil
Saint-Michel
Saint-Philippe
Saint-Rémi
Varennes
Verchères



Opérations de contrôle et de surveillance 2009



- Cas positifs Québec 2009
- Cas positifs Québec 2008
- Cas positifs Vermont 2008
- Épandage manuel, avril 2009
- Épandage manuel, août 2009
- ORV Hélicoptère, août 2009
- ORV Avion, août 2009
- Zone de surveillance 2009

Métadonnées

Surface de référence géodésique GCS North American 1983
 Système de référence géodésique NAD 83
 Projection cartographique Conique conforme Lambert (Québec)

Sources

Carte de Base (BDTA (1/250 000) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Réalisation

Production : Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats

Note : Le présent document n'a aucune portée légale

© Gouvernement du Québec

